



Ne nous apprenez pas à faire des économies, nous savons mieux en faire que vous.

**Madame Catherine Vautrin,
Ministre
Ministère du Travail, de la Santé
et des Solidarités,
127 rue de Grenelle
75007 Paris**

Paris, le 10 juin 2024

Madame la Ministre,

Depuis le décret du 26 octobre 2016¹ nous, délégués des Conseils des Personnes Accueillies, Accompagnées et/ou l'ayant été, nous sommes plus d'une centaine de personnes en situation de précarité élues chaque année par leurs pairs pour les représenter. Être délégué, c'est un engagement. C'est se voir confier la responsabilité de porter collectivement la parole de nos pairs, personnes en situation de précarité, en situation de vulnérabilité, en situation d'exclusion.

Nous siégeons dans toutes les instances de concertation et co-constructions organisées par vos services et affiliés, comme les SIAO, au niveau national et en régions².

Savez-vous que pour exercer cette mission exigée et reconnue par l'Etat...

- Les visioconférences auxquelles nous participons, nous les payons sur nos propres factures d'énergie ?
- Que nos revenus ne nous permettent pas d'avancer 2€ de billet RATP ou d'aller dans des toilettes publiques lorsque nous sommes en déplacement ?

La participation que nous incarnons, nous, délégués régionaux et nationaux, qui portons la parole de nos pairs depuis plus de dix ans, est d'avantage considérée comme une obligation légale qu'une réelle considération de ce que nous avons à dire. Nous sommes trop souvent encore mal accueillis dans les instances. Nous ne sommes pas associés en amont des réunions. Nous n'avons presque jamais de retour sur nos travaux. Vos services et affiliés ne prévoient pas toujours de quoi faciliter notre intégration et notre participation.

Nous venons d'apprendre que nos budgets régionaux et nationaux ont été reconduits à l'identique : c'est-à-dire qu'ils ont baissé de 5%, du coût de l'inflation. Ce n'est pas parce que nous représentons toute la misère du monde que cela doit nous nuire d'un point de vue financier et administratif. Ce sera autant de formations nécessaires pour les délégués, d'actions d'aller-vers dans les établissements

¹ Décret n°2016-1440, CASF.

² PDALHPD, SIAO, ARS, COMED, CRHH, CIL, PTSM, CCAPEX, CCAS, CNLE, HAS, HCTS, CNCPH, HCDL, CNOSS, GT DIHAL, Territoires Logement d'abord, Commission d'appel à projet, Pacte des solidarités, Conseil national de l'alimentation...

d'hébergement, de réunions plénières et de participation aux instances de vos services et affiliés qui risquent grandement de ne pas être assurées ou développées.

Nous ne pouvons plus continuer à exercer ces missions sans une reconnaissance statutaire réelle qui ne nous porte pas préjudice notamment sur le plan financier, dans un contexte économique de plus en plus intenable.

Depuis plus de 10 ans que nous siégeons dans vos instances et affiliées, nous adressons à vos administrations les constats et préconisations des personnes que nous représentons. Quand est-ce que les annonces, décrets, circulaires et nouvelles lois prendront réellement en compte nos travaux ?

Pourtant, c'est parce que nous vivons ces situations de précarité, que nous en sommes experts d'usage, que nous sommes sollicités en tant que délégués. Au quotidien, notre expertise permet à des personnes en situation de précarité comme nous d'être informées au travers des réunions que nous organisons. Nos interventions permettent de développer, auprès des établissements qui nous accueillent, la qualité d'accueil et d'accompagnement. Nous intervenons dans les centres de formations pour contribuer à la formation des futurs travailleurs sociaux et travailleuses sociales. Nous avons contribué à développer la pair-aidance dans le champ de l'inclusion sociale. Nous sommes indispensables à la construction des politiques publiques de lutte contre les exclusions, contre le sans-abrisme, contre la grande précarité, qui nous concernent directement.

Veillez agréer, Madame la ministre, notre considération.

Le réseau des Conseils régionaux et national
des Personnes Accueillies, Accompagnées et/ou l'ayant été



Avec

